

# Rapport d'évaluation

**Plan de réussite 2005-2009**

**de l'École nationale de cirque**

*Mai 2006*

---

*Commission d'évaluation de l'enseignement collégial*

**Québec** 

Québec, le 19 juin 2006

Monsieur Marc Lalonde  
Directeur général  
École nationale de cirque  
8181, 2<sup>e</sup> Avenue  
Montréal (Québec) H1Z 4N9

**Objet : Plan d'aide à la réussite**

Monsieur le Directeur général,

À sa réunion du 12 juin 2006, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le plan d'aide à la réussite 2005-2009 de l'École nationale de cirque.

L'École a choisi de reconduire toutes les mesures du plan précédent. À ces dernières, elle en ajoute deux nouvelles. La première touche spécifiquement la valorisation des études et du diplôme. L'autre nouvelle mesure concerne le recrutement d'élèves du programme *Cirque-Études secondaires*.

Dans son ensemble, le plan de réussite comprend une dizaine de mesures répondant aux principales problématiques vécues par l'École en matière de réussite. Les mesures concernent notamment la valorisation des études, du diplôme et de la formation générale, l'intégration de la clientèle anglophone et l'aide individualisée aux étudiants détenant de faibles acquis scolaires.

La Commission estime que le nouveau plan est susceptible de bien soutenir la réussite et la diplomation.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

Nicole Lafleur